

A s s o c i a t i o n
« **Calandreta del
Pais Murethin** »

4, avenue du Maréchal Lyautey
31600 MURET

☎ : 05-61-56-73-08

Au cours de l'assemblée Générale ordinaire qui s'est tenue le 03 octobre 2008, les membres se sont réunis pour procéder à l'élection du bureau conformément aux statuts, en date du 09 novembre 2007.

Le quorum étant atteint, les membres peuvent valablement délibérer.

Composition du bureau :

Co-Président : *Nom* : CHADOURNE

Prénom : Stéphane

Né le 13/10/59

Nationalité : Française

Profession : Cordonnier

Adresse : 166 chemin du Bosc 31860 Labarthe sur Lèze

Co-Président : *Nom* : RANCHIN

Prénom : Corinne

Né le 15/03/62

Nationalité : Française

Profession : Personnel encadrant

Adresse : 1320 chemin de Cantoperdric 31600 EAUNES

Co-Trésorier : *Nom* : BREUILLE

Prénom : Ambroise

Né le 26/04/73

Nationalité : Française

Profession : Enseignant

Adresse : 8 impasse Daniel Balavoine 31600 MURET

Co-Trésorier : *Nom* : CHARLES

Prénom : Frédéric

Né le 25/07/72

Nationalité Française

Profession : Personnel d'encadrement

Adresse : 9 impasse Jean Rostand 31600 MURET

Co- Secrétaire : *Nom* : DE OLIVEIRA

Prénom : Julie

Nom de jeune fille : MISSERI

Née le 13/11/75

Nationalité Française

Profession : Enseignante

Adresse : 6 bis rue Henri Dunant 31600 MURET

Co- Secrétaire : *Nom* : MECH

Prénom : Clara

Né le

Nationalité :

Profession : Enseignante

Adresse : 145 ter avenue Jacques Douzans 31600 Muret

Certifié conforme

Le 10 octobre 2008

Les Co- Présidents

Le s Co-Trésoriers

Les Co-Secrétaires

Procès verbal de la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'an deux mille huit

Le 03 octobre à 20h30

Les membres de l'association **CAlandreta del País Murethin** se sont réunis.

Le secrétaire constate que le quorum est atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

Il donne pouvoir à :

M, Co Président : Stéphane CHADOURNE

Mme, Co Présidente : Corinne RANCHIN

M, Co Trésorier : Ambroise BREUILLE

M, Co Trésorier : Frédéric CHARLES

De faire toutes les opérations concernant l'ouverture et/ou le fonctionnement des comptes ouverts à la
BANQUE COURTOIS 1, place Layrisson à MURET et notamment de :

Faire tous les dépôts ou retraits de sommes, titres ou valeurs quelconques ; en donner ou retirer quittances et décharges,

Exiger et recevoir toutes sommes ; émettre et signer tous chèques, mandats, reçus, ordres de virement, etc....

Faire tous emplois de fonds

Se faire délivrer tous carnets de chèques dans le cadre du décret-loi du 30 octobre 1935 modifié,

Accepter, souscrire, endosser (sous réserve de la réglementation en vigueur) et acquitter tous chèques ; les présenter à l'encaissement, en toucher le montant,

Et plus généralement, d'effectuer toutes opérations pour le comptes n°02693 60856000200

Le présent pouvoir est valable jusqu'à révocation expresse de notre part, désignant le cas échéant les administrateurs acceptant les fonction de Président, Trésorier, Secrétaire, accompagné du récépissé de la déclaration à la préfecture reprenant les modifications relatives à l'attribution de ces fonctions.

M, Co Président : Stéphane CHADOURNE

Mme, Co Présidente : Corinne RANCHIN

M, Co Trésorier : Ambroise BREUILLE

M, Co Trésorier : Frédéric CHARLES

Acceptent le présent mandat ;

Signature des mandataires (2)

Pour copie certifiée conforme

A Muret le 03 octobre 2008

Les co-présidents(1) Les co-secrétaires (1)

Cachet de l'association

« Lu et approuvé » - Bon pour pouvoir - Signature

« Lu et approuvé » - Bon pour acceptation du mandat – Signature

	<p style="text-align: center;">A s s o c i a t i o n « Calandreta del Pais Murethin » 4, avenue du Maréchal Lyautey 31600 MURET ☎ : 05-61-56-73-08</p>
--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**Procès-verbal de l'assemblée
générale ordinaire du 3 octobre
2008
Du 2007 à 20h30 au siège
social**

Nombre de membres ayant acquittés leur cotisation : 65

Nombre de membre de droit : 5

Membres présents : 23 Membres ayant
donnés un pouvoir : 7 soit **30 membres**

Au cours de l'assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 04 octobre 2008, les membres se sont réunis à 20h30 au siège social 4 avenue du Maréchal Lyautey 31600 MURET.

Le quorum étant atteint, les membres peuvent valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Stéphane CHADOURNE en qualité de Président de l'association et Frédéric CHARLES en est nommé secrétaire.

Le président en rappelle l'ordre du jour :

Rapport moral de l'année 2007-2008

Points du président :

Bilan de l'année : en début d'année 2007/2008, la Calandrta del Païs Murethin a connu des difficultés dans la répartition des postes : perte d'un poste après le début de l'année scolaire d'où un premier trimestre qui a vécu des perturbations.

Le début de l'année 2007/2008 a été particulièrement difficile pour la Calandreta del Païs Murethin qui a subi la perte d'un poste d'enseignant dans le courant du mois d'octobre occasionnant des perturbations dans la vie scolaire et dans la vie associative tout au long du premier trimestre afin de réorganiser la répartition des postes.

L'augmentation de l'effectif (87 calandrtons) a permis de garder les mêmes moyens en enseignants 1 ½ poste en maternelle, 2 postes en primaire, ½ poste en français ;

Une collaboration entre les enseignantes et les ajudas a permis la réorganisation des classes et surtout un travail au quotidien qui s'est senti sur le bien être des enfants.

Le bilan de ctte période qui a vu pour la première fois la Calandreta de Mureth perdre des enseignants nous a douloureusement rappelé que nous n'existons qu'à une seule condition celle d'avoir des Calandrtons inscrits dans notre école!

Cette année a vu également le déroulement des élections municipales et l'élection d'une nouvelle équipe municipale aux cotés du nouveau Maire Mr André Mandement. La calandreta est une école privée sous contrat d'association ; la Municipalité lui doit à ce titre une subvention. La nouvelle municipalité a déjà reconnu qu'un problème se posait du fait de la sous évaluation de la subvention qui nous est accordée pour le fonctionnement de l'école. Il reste maintenant à obtenir de la Municipalité qu'elle se décide à entamer des négociations pour la révision de la convention.

La Calandreta accueille les enfants et le Personnel dans des locaux qui appartiennent à l'association qui en a la charge de fonctionnement et de maintenance. Nous disposons donc de "préfabriqués" qui atteindront bientôt pour deux d'entre eux une trentaine d'années, leur état de vétusté pose de lourds problèmes à la commission travaux. Il devient de plus en plus préoccupant d'en assurer la pérennité et il est de notre devoir d'informer l'assemblée qu'il nous faudra sans délai trouver des solutions de remplacement.

De même le manque de préau dans une école comme la nôtre devient un sujet plus que préoccupant et même si les solutions techniques semblent résolues, le financement d'un tel projet bloque toute perspective pour une issue rapide.

Tous ces problèmes : effectifs, nombre de postes, moyens financiers, locaux font perdre de vue l'objectif premier du projet "Calandreta" qui reste tout de même l'apprentissage et la diffusion de la culture et de la langue occitane, nous ne pouvons conclure ce bilan sans le rappeler.

Le Président remercie les associatifs pour leur travail :

Commission emploi : accompagnement et encadrement des ajudas (CAE), salaires des ajudas,

Commission communication : promotion de la Calandreta pour le recrutement de nouveaux calandrons indispensables à la pérennité de notre projet et à l'équilibre de l'école.

Commission travaux : travaux effectués dans les locaux pour qu'ils restent étanches, chauffés et dans un état correct.

Point des enseignants :

Au dernier CA de région, il a été souligné l'effort de toute l'équipe de la Calandreta pour sa montée en effectif et il prévoit la demande d'un poste supplémentaire enseignant pour la rentrée scolaire 2009.

Aujourd'hui, les effectifs sont au maximum par rapport au nombre d'enseignants, au nombre d'ajudas et à la surface des locaux existants.

Rapport voté à l'unanimité.

Approbation des comptes de l'exercice du 1 septembre 2007 au 31 août 2008

Comptes
Calandreta de
Murèth,
CHARGES
année
2007-2008

60. ACHATS

602.

autres approvis ionnements

602.01 EDF 674,4

602.02 GDF 1350,62

**605. Matériels,
équipements
et travaux**

605.01 travaux 1454,09
605.02
papeterie 585,39

605.03 courant 414,58
605.04 produits
entretien 347,58

TOTAL

ACHATS

4826,66

**61. SERVICES
EXTERIEURS**

**615. Entretien
et réparations**

615.01 gaz
+extincteurs 913,21
615.02
Photocopieur 946,64

618. Divers

618.01 Cantine
Année scolaire
2007-2008 19752,59

Total cantine 19752,59
618.02
assurances 331,97

TOTAL

SERVICES

EXTERIEURS

21944,4

62. AUTRES

SERVICES

EXTERIEURS

**621. Personnel
extérieur**

621.01
formation
professionnelle 459,72

**623. Publicité,
relations
publiques**

623.01 Photos 65,47

**626. Frais
postaux et de
télécoms**

626.01 Timbres 167,52
626.02
Téléphone 556,02

626.03 Internet 289,42

**627 Services
bancaires et
assimilés 54,92**

628. Divers

628.01 gestion
comptable
CATAC 550,16

628.02 Service
Santé au travail 585,44

628.03 Frais
Avocat 717,6

**TOTAL
AUTRES
SERVICES
EXTERIEURS 3446,27**

**64. CHARGES
DE
PERSONNEL**

**641.
Rémunération
du personnel 39777,97**

**645 Charges
de sécurité
sociale
URSSAF 7773**

**647. Autres
charges
sociales
ASSEDIC 2913**

**648. Autres
charges de
personnel
UGRR 6204,02**

**TOTAL
CHARGES DE
PERSONNEL 56668**

AUTRES CHARGES 63. IMPOTS ET TAXES		1585,3
67.CHARGES EXCEPTIONNE LLES	1020	
TOTAL AUTRES CHARGES		2605,3
TOTAL CHARGES 2007-2008		89491

Comptes
Calandreta de
Murèth,
PRODUITS année
2007-2008

**70. VENTES
PRODUITS ET
SERVICES**
**707. Ventas de
marchandises**

707.01 Gâteaux 94

**TOTAL VENTES
PRODUITS ET
SERVICES 94**

**75. PRODUITS DE
GESTION**

756.
**Cotisations(adhé
sion) 11736**

**758. Produits
divers de gestion**

758.01 Cantines
facturé 19753

758.02 Garderie 3728

**TOTAL
PRODUITS DE
GESTION 35217**

**AUTRES
PRODUITS**

**74. Subventions
d'exploitation**

74.01 CNASEA 29870,9

74.02 AGEFIPH 3200

74.03 Mairie de
Muret 10400

**77.Produits
exceptionnels**

77.01		
remboursement		
trop perçu	3495,86	
77.02 Dons		
Octan		3500
Autres dons	4000	
TOTAL AUTRES		
PRODUITS		54466,76

TOTAL
PRODUITS
2007-2008 **89777,76**

Résultat
2007-2008
(produits-
charges) **286,76**

Ce que l'on nous
doit **3107**
non réglé par les
familles 3107

Ce que nous
devons **8552,7**
cantines 6078,7
cotisation
confédération 2474

Dettes exercice
précédent **8250,88**
Dettes cantine
2006-2007 5776,06 (réglé)
Cotisation (reste à payer
confédération 2474,82 1040,70)

**Position du
compte au
02/10/08**

7636,17

Rapport voté à l'unanimité.

Approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2008-2009

Comptes
Calandreta de
Murèth,
prévisionnel
CHARGES année
2008-2009

60. ACHATS

TOTAL ACHATS **4826**

61. SERVICES

EXTERIEURS

**615. Entretien et
réparations**

615.01 gaz

+extincteurs

615.02

Photocopieur

618. Divers

618.02 assurances **2180**

618.01 Cantine

19753

TOTAL SERVICES

EXTERIEURS

62. AUTRES

SERVICES

EXTERIEURS

TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS - avocat		
64. CHARGES DE PERSONNEL	2729	
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL (56668)	58934	
AUTRES CHARGES		
63. IMPOTS ET TAXES		1585
67. CHARGES EXCEPTIONNELLES	400	
SOUS-TOTAL		70654
TVA Annuelle 2,40%		72349,696
progression du nombre d'inscrit : 15%		20049,295
TOTAL CHARGES 2008-2009 (prévisionnel)	92399	

Rapport voté à l'unanimité.

Modification et approbation du règlement intérieur

L'organisation du temps scolaire : suite aux nouveaux programmes le temps scolaire reste de 26h.

Arrivée de l'après midi : autorisation de décharge dans le dossier scolaire.

Adopté à l'unanimité

Election du bureau:

Après présentation des candidats aux postes de président, trésorier et secrétaire, **l'assemblée vote à l'unanimité l'élection de :**

en qualité de Co Présidents Stéphane CHADOURNE et Corinne RANCHIN

en qualité de CoTrésorier Ambroise BREUILLE et Frédéric CHARLES

en qualité de Co-Secrétaires Julie DE OLIVEIRA et Clara MECH

(Procès verbal en pièce jointe)

Approbation des comptes rendus des Conseils d'administration du 19 juin et 1 juillet 2008.

Voté à l'unanimité

Questions diverses

Problème des impayés:

Le bureau tient à alerter l'assemblée que le volume des impayés, (cotisations et cantines) de plus en plus fréquents, prend une ampleur risquant de mettre en péril le fragile équilibre financier de l'Association.

Un long débat autour de la gestion des cantines, très lourde pour l'Association, et de la meilleure façon d'aborder la question des dettes avec les familles concernées amène l'assemblée au constat que l'Association doit entamer une réflexion lui permettant de sortir du système actuel de gestion de la cantine et d'autre part les problèmes de dettes ne pourront être qu'abordés au cas par cas avec tact et compréhension mais en toute lucidité afin de ne pas compromettre les finances de l'Association.

Affaire "Ferry"

L'assemblée générale renouvelle leur mandat à Thérèse RIVET et Julie JEAN pour continuer à représenter l'Association dans l'affaire qui nous oppose à Mme Frery devant la Chambre Sociale de la Cour d'Appel de Toulouse.

Voté à l'unanimité

Statuts :

Une demande est faite de modifier les statuts afin que le conseil d'administration composé de tous les membres dans les statuts actuels soit composé de membres élus et en nombre limités parmi lesquels serait élus les membres du Bureau.

Proposition du Président :

- Modifier les statuts dans ce sens: 2 voies
- Garder les statuts : 13 voies
- Abstention : 7 abstentions

Cette résolution est rejetée.

Clôture de la séance : 00h20

Co-Présidents

Co-Secrétaires

Co-Trésoriers